

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2008/007396**
n°de gestion : **2001B01714**
n°SIREN : **420 916 918 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 04/06/2008 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AIRBUS HOLDING société anonyme

1 rond point Maurice Bellonte 31700 Blagnac -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal du conseil d'administration du 17/03/2008 (2 exemplaires)
procès-verbal du conseil d'administration du 01/04/2008 (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

7396

AIRBUS HOLDING SA
Société anonyme
Au capital de 746 325 105 Euros
Siège Social : 1, rond point Maurice Bellonte
31700 Blagnac
RCS : Toulouse 420 916 918

01B1714

04 JUIN 2008

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 MARS 2008**

Le 17 mars 2008, à 9 heures, les Administrateurs de la société Airbus Holding se sont réunis au siège social, sur la convocation de leur Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de deux nouveaux Administrateurs à titre provisoire
2. Pouvoirs

Les Administrateurs présents émargent le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Fabrice Brégier
Monsieur Harald Wilhelm

Sont absents:

Monsieur Derek Sharples
Monsieur Hans-Peter Ring

En l'absence de Monsieur Hans-Peter Ring, Président du Conseil, les membres présents désignent Monsieur Fabrice Brégier comme Président de séance.

Le Président constate que la moitié des membres du Conseil d'Administration étant présents, le Conseil peut valablement délibérer. Puis il ouvre la séance et aborde l'ordre du jour:

1. Nomination de deux nouveaux Administrateurs à titre provisoire

Le Président expose au Conseil que le Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, Monsieur Hans-Peter Ring, ainsi que Monsieur Derek Sharples, Administrateur, étant appelés à de nouvelles fonctions, sont amenés à quitter avant terme leurs fonctions au sein de la Société. Ils ont donc démissionné tous les deux avec effet à compter du 31 mars 2008, par deux lettres datées du 5 mars 2008 pour Monsieur Ring et du 7 mars 2008 pour Monsieur Sharples.

Le Président relève que du fait de ces deux démissions, il est impératif que le Conseil procède immédiatement à la nomination à titre provisoire de nouveaux Administrateurs, afin d'assurer la continuité de son bon fonctionnement au regard des obligations légales lorsque ces démissions prendront effet.

Il propose au Conseil de nommer comme Administrateurs monsieur Joseph Bernabé et monsieur Marc Fontaine, qui se sont déclarés candidats à ces fonctions et qui ont accepté tous les deux par avance d'exercer ces fonctions dans toutes les conditions légales et statutaires.

Après avoir pris acte de ces deux démissions et en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, nomme comme Administrateurs, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale :

- monsieur Joseph Bernabé, demeurant 3 impasse des Coquelicots, 31700 Blagnac, en remplacement de Monsieur Hans-Peter Ring ;
- monsieur Marc Fontaine, demeurant 2 bis rue Clémence Isaure, 31000 Toulouse, en remplacement de Monsieur Derek Sharples.

Les mandats de ces deux nouveaux Administrateurs prendront effet au 1^{er} avril 2008 et pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs, soit, pour tous les deux, jusqu'à la fin de l'assemblée générale appelée en 2013 à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

2. Pouvoirs

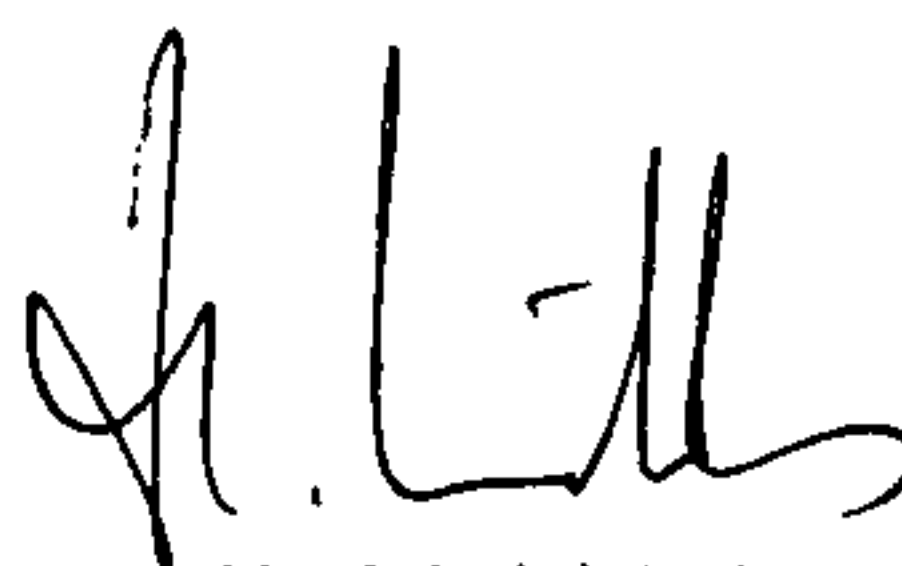
Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes les formalités nécessaires à la publication et à l'enregistrement légal de ces décisions.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance a été levée à 9 heures 30.

Le présent procès-verbal, dressé par le Président de séance, a été signé par lui et un administrateur.



Le Président de séance
Fabrice Brégier



Un Administrateur
Harald Wilhelm

AIRBUS HOLDING SA
Société anonyme
Au capital de 746 325 105 Euros
Siège Social : 1, rond point Maurice Bellonte
31700 Blagnac
RCS : Toulouse 420 916 918

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 1^{ER} AVRIL 2008

Le 1^{er} avril 2008, à 15 heures 30, les Administrateurs de la société Airbus Holding se sont réunis au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election du Président du Conseil d'administration
2. Exercice de la Direction Générale
3. Pouvoirs

Les Administrateurs présents émargent le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Fabrice Brégier
Monsieur Harald Wilhelm
Monsieur Joseph Bernabé
Monsieur Marc Fontaine

Les membres du Conseil désignent Monsieur Fabrice Brégier comme Président de séance.

Le Président de séance constate que tous les membres du Conseil d'Administration sont présents et que le Conseil peut donc valablement délibérer.

Il ouvre la séance et aborde l'ordre du jour:

1. Election du Président du Conseil d'Administration

Le Président de séance rappelle au Conseil que la démission de Monsieur Hans-Peter Ring de toutes les fonctions qu'il exerçait dans la société, par une lettre datée du 5 mars 2008 et prenant effet au 31 mars 2008, laisse vacants les postes de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général à partir de ce jour.

Qu'en conséquence, le Conseil tel que constitué par la réunion du 17 mars 2008 a décidé de se réunir dès son premier jour d'exercice pour élire son nouveau Président et pour statuer sur les conditions d'exercice de la Direction Générale.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, nomme monsieur Harald Wilhelm comme nouveau Président du Conseil d'Administration avec effet à compter de ce jour et pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à la fin de l'assemblée générale appelée en 2013 à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

2. Exercice de la Direction Générale

Le Président de séance rappelle ensuite au Conseil d'Administration qu'il incombe également à ce dernier de décider s'il entend confier la Direction Générale de la Société à son nouveau Président ou s'il souhaite nommer un Directeur Général distinct du Président du Conseil.

Il ouvre les débats sur ce point puis, plus personne ne demandant la parole, il soumet cette alternative au vote des Administrateurs, le nouveau Président du Conseil d'administration s'abstenant.

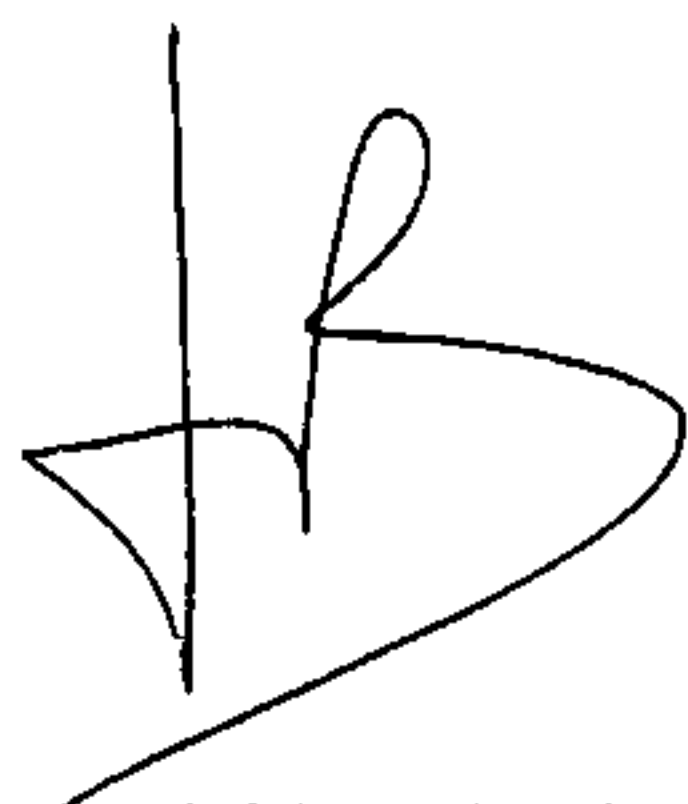
A l'unanimité des votants, le Conseil d'administration décide de confier les fonctions de Directeur Général de la Société à son nouveau Président Monsieur Harald Wilhelm, qui accepte.

3. Pouvoirs

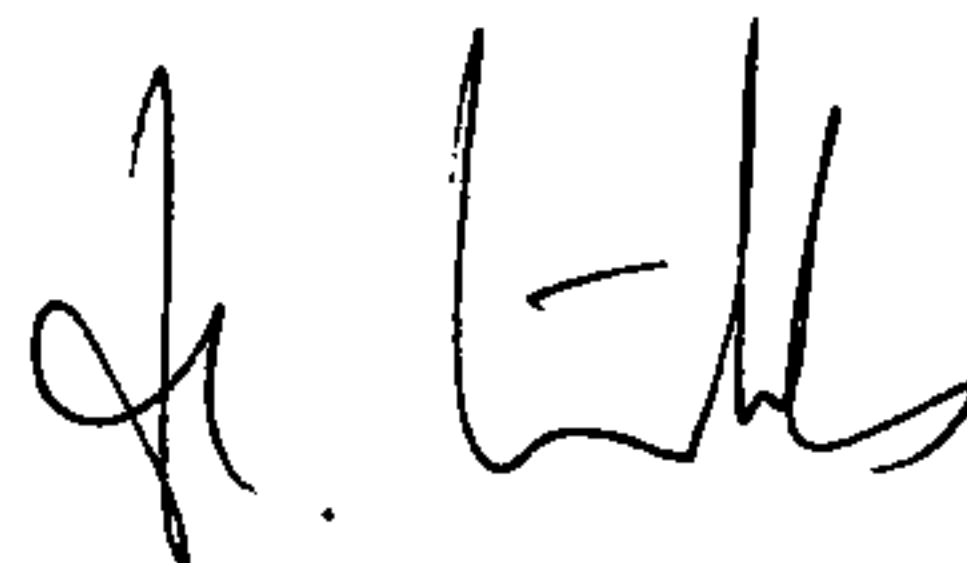
Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes les formalités nécessaires à la publication et à l'enregistrement légal de ces décisions.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 16 heures 10.

Le présent procès-verbal, dressé par le Président de séance, a été signé par lui et un administrateur.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line and a large, sweeping loop.

Le Président de séance
Fabrice Brégier

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'H' and a smaller 'W'.

Un Administrateur
Harald Wilhelm